



***Mention de Master de la  
propriété intellectuelle,  
du numérique et de  
l'espace***

**Site de Sceaux**

---

**Votre porte d'entrée vers  
6 M2 d'excellence**

**université**  
**PARIS-SACLAY**

# **Une mention unique en France couvrant la propriété intellectuelle et le droit des technologies**

## **La propriété intellectuelle**

La propriété intellectuelle concerne les droits de propriété sur les créations de l'esprit humain, telles que les inventions, les œuvres littéraires et artistiques, les marques, les designs et les secrets commerciaux. Il permet notamment à ceux qui créent des œuvres originales de protéger leurs créations contre la copie et l'utilisation non autorisée.

## **Le droit du numérique**

Le droit du numérique touche aux règles juridiques qui s'appliquent aux technologies de l'information et de la communication. Il concerne aussi bien les réseaux (télécommunications), les usages du numérique (médias, santé, éducation, commerce...), la data et l'IA, ainsi que la cybersécurité.

## **Le droit de l'espace et de l'aéronautique**

Le droit de l'espace encadre toutes les utilisations de l'espace extra-atmosphérique civiles et militaires ainsi que services fournis depuis l'espace par les satellites. Il se distingue du droit de l'aéronautique qui concerne le développement, la vente et l'utilisation des aéronefs.

# La propriété intellectuelle

## La propriété littéraire et artistique

La propriété littéraire et artistique protège les œuvres de l'esprit dans les domaines littéraires et artistiques. Ce domaine est principalement régi par le droit d'auteur, qui accorde à l'auteur des droits exclusifs sur son œuvre, comme la reproduction, la distribution, et la communication au public. Les enjeux actuels du droit d'auteur se concentrent principalement sur l'adaptation des lois à l'ère numérique. Parallèlement, il convient d'établir un équilibre entre les droits des créateurs et l'accès du public aux œuvres culturelles, et l'impact des nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle. L'IA soulève des enjeux notamment en termes de détermination de la titularité des droits pour les œuvres créées par des algorithmes et de l'adaptation des cadres légaux existants pour gérer ces nouvelles formes de création.

## La propriété industrielle

La propriété industrielle englobe la protection des inventions (à travers les brevets), des marques, des dessins et modèles industriels, ainsi que des indications géographiques, visant à sécuriser et à valoriser les innovations et les identités commerciales. Les enjeux actuels de la propriété industrielle incluent la gestion des droits dans un contexte de globalisation et de numérisation accélérée, l'équilibre entre innovation et accès public, et les défis posés par les technologies émergentes comme la biotechnologie et l'intelligence artificielle.

# Le droit du numérique

## Les télécommunications

Le développement harmonieux de la société de l'information suppose une régulation des réseaux (mobile, fibre, câble, satellites...) et des services de connectivité (accès l'internet, communications interpersonnelles, internet des objets...). L'inclusion numérique et la lutte contre la fracture numérique font partie intégrante de la politique des télécommunications. L'objectif est de soutenir les applications du numérique dans tous les domaines (santé, éducation, commerce, banque, environnement...).

## La data et l'IA

Le droit de la data, ou droit des données, est un ensemble de règles et de lois régissant le traitement des données personnelles et non personnelles. Il garantit notamment la protection de la vie privée des personnes. En lien avec la data, le droit régit la conception, le développement, l'utilisation et la responsabilité des systèmes d'intelligence artificielle.

## Les médias

Si la liberté d'expression reste le pilier central de la société de l'information, les conséquences de la diffusion de contenus illicites (discours de haine, désinformation, pédopornographie, appel au terrorisme) appellent à repenser les devoirs et les responsabilités des personnes et des entreprises du numérique. Le débat porte aujourd'hui sur la régulation des plateformes.

## La cybersécurité

La sécurité des systèmes d'information est un enjeu crucial pour les individus, les entreprises et les gouvernements en permettant de protéger les données sensibles, les infrastructures critiques et les services de la société numérique. La cyberdéfense représente l'ensemble des mesures et des actions mises en place pour protéger les systèmes informatiques et les réseaux contre les attaques malveillantes

# L'espace et l'aéronautique

## Le statut de l'espace

Les principes de non-appropriation et d'utilisation pacifique sont aujourd'hui remis en cause face au mouvement de privatisation et de militarisation de l'espace. La surexploitation de l'espace représente un autre enjeu auquel le droit doit répondre.

## Les satellites

Les sociétés sont devenues dépendantes des satellites (télécommunications, observation, navigation...). Le droit intervient pour réguler les services de connectivité et prévenir les risques liés à la multiplication des satellites.

## L'industrie spatiale

Si le droit de l'espace trouve son origine dans le droit international, l'industrie spatiale est régulée sous l'angle du droit national, notamment à travers un mécanisme d'autorisations. Le droit des contrats et de la propriété intellectuelle est également mobilisé.

## La dimension militaire

L'espace est devenue une zone de tension avec la multiplication des programmes militaires. Les satellites représentent des infrastructures stratégiques qu'il convient de protéger.

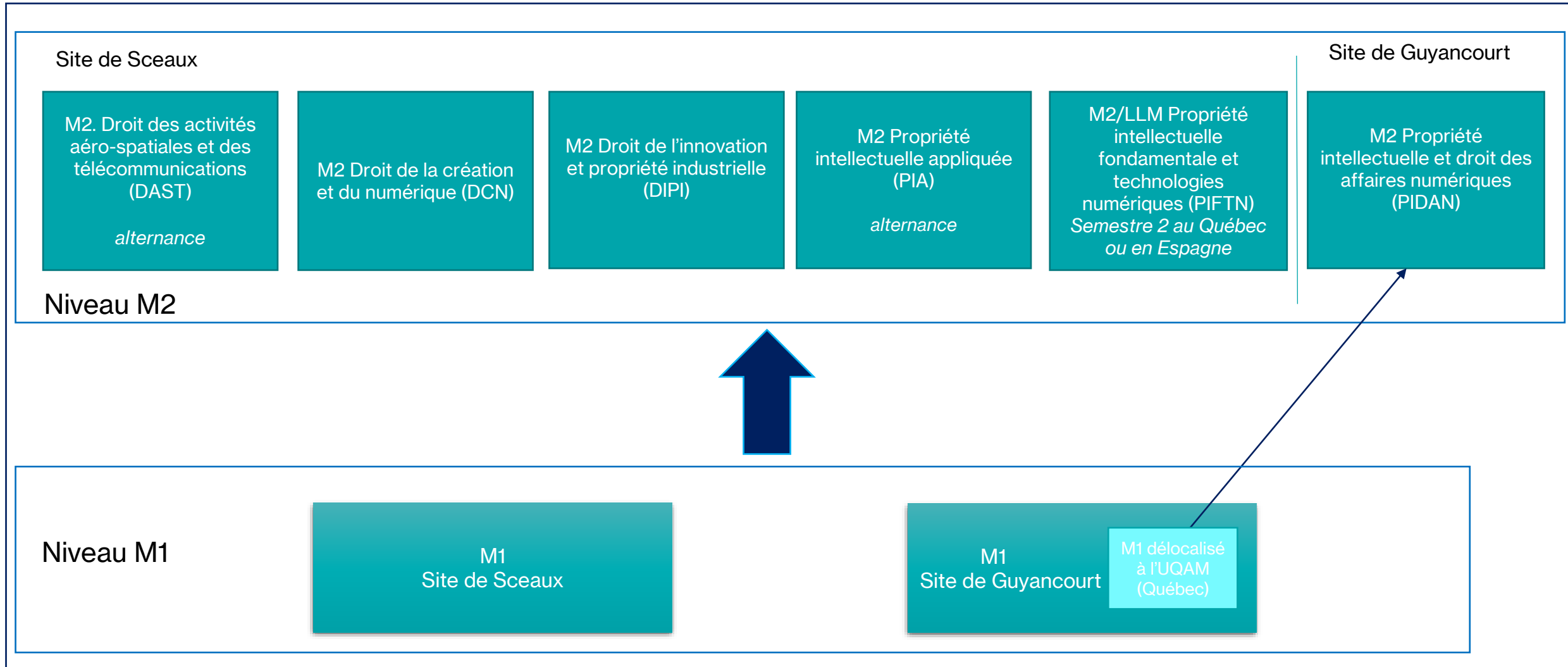
## L'aéronautique et l'aviation

Le droit de l'aéronautique touche à la conception, à la vente et à l'exploitation des aéronefs. Il vise à garantir leur exploitation sans risques pour les personnes, les biens et l'environnement. Le droit s'intéresse aussi au transport aérien et aux usages récents de l'espace aérien (drones ou HAPS).

## La *trade compliance*

Ce domaine transversal aux industries cyber, spatiales et aéronautiques vise à garantir que le commerce international des biens et des technologies sensibles est conforme aux principes de la Charte de l'ONU, du droit humanitaire et des droits de l'homme.

# Une mention unique en France couvrant la propriété intellectuelle et le droit des technologies



# Une formation d'excellence au sein d'une université mondialement reconnue

## L'Université Paris-Saclay

- 1<sup>ère</sup> meilleure université française
- 15<sup>ème</sup> meilleure université mondiale

*Shanghai Academic Ranking of World Universities*

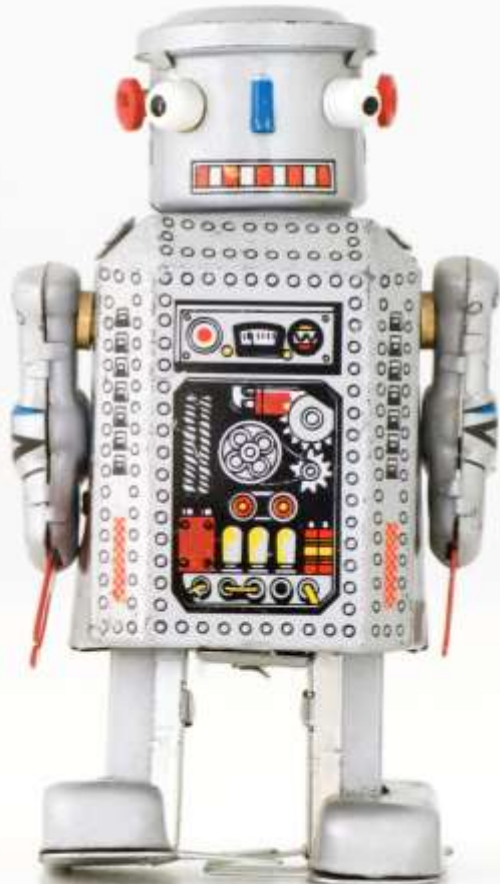


université  
PARIS-SACLAY



**Le M1**  
**(site de Sceaux)**





## Une formation au contact de la création et de la haute technologie

---

- Assurer la protection des créations intellectuelles et de l'innovation
- Appréhender l'environnement juridique, économique et technique de la société numérique
- Accompagner la définition des grands programmes spatiaux, aéronautiques et de défense
- Intégrer les enjeux internationaux des technologies

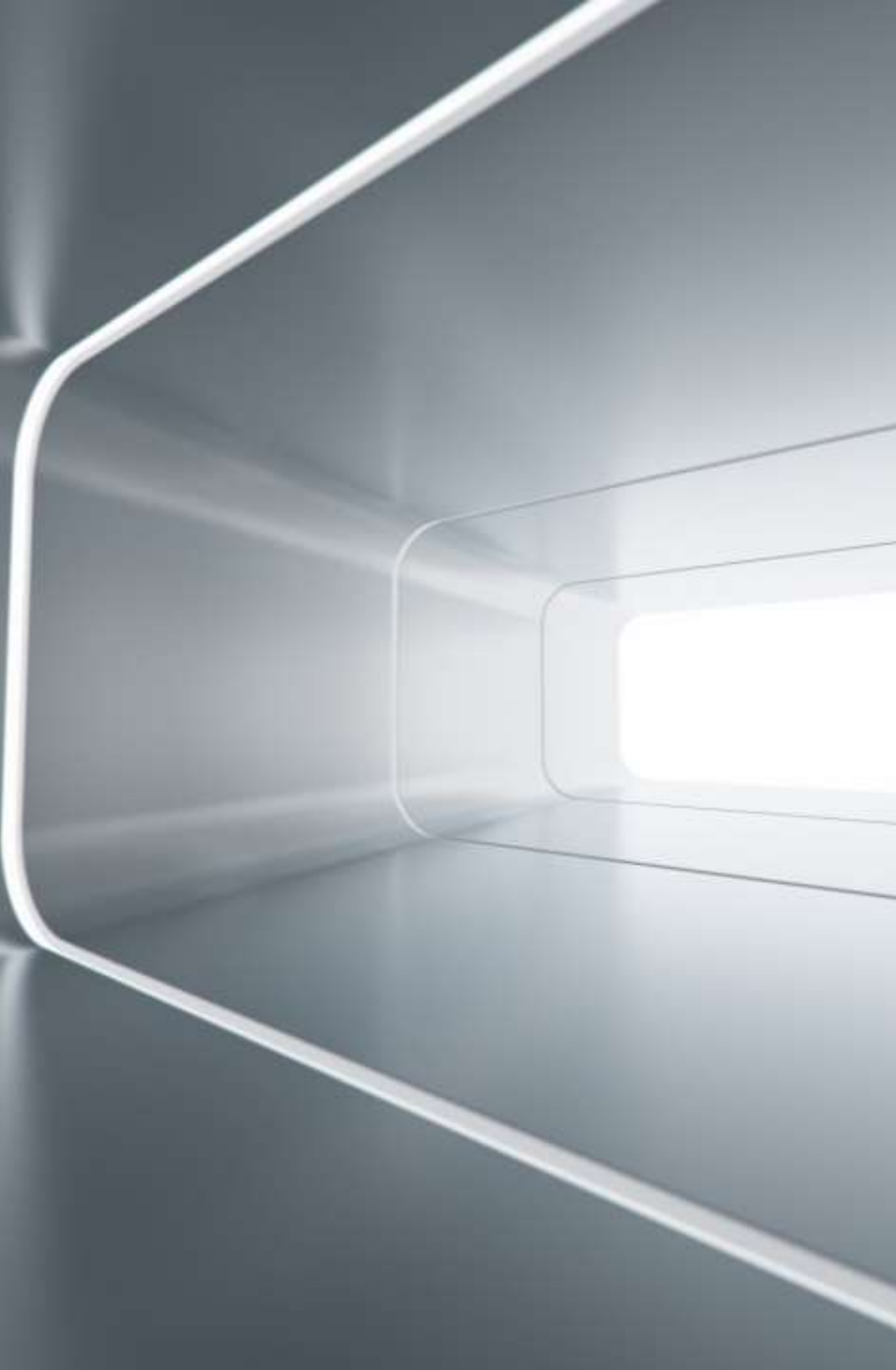


---

## Des métiers au croisement du droit et de la régulation

---

- Juriste
  - entreprise (en France et à l'étranger)
  - organisation internationale
  - administration publique
  - institutions culturelles
- Avocat, contentieux et conseil, arbitrage et médiation (y compris à l'étranger)...
- Chargé d'affaires publiques, européennes et internationales, lobbying
- Export control officer, DPO



---

## **Travailler dans un environnement dynamique et international**

---

- Réseaux et applications du numérique
- Data et intelligence artificielle
- Médias et information
- Culture et communication
- Espace et aéronautique
- Défense et sécurité

# Suivre des enseignements uniques



## **Bloc 1 – Maîtriser les fondamentaux**

*Choisir 2 matières à TD sur les 4 proposées :*

Droit civil : contrats spéciaux

Protection internationale et européenne des droits de l'homme

Droit commercial 1

Droit international privé

*Choisir 1 matière sur les 2 proposées :*

Droit européen de la concurrence

Droit de la concurrence

## **Bloc 2 – Assurer la protection des créations intellectuelles et de l'innovation**

Introduction à la propriété intellectuelle

Propriété littéraire et artistique (séminaires)

Propriété industrielle (séminaires)

# Suivre des enseignements uniques



## **Bloc 3– Appréhender l'environnement technique, social et économique de la société numérique**

Théorie et pratique des TIC

Droit du commerce électronique

Libertés individuelles et nouvelles techniques

## **Bloc 4 – Intégrer les enjeux internationaux des technologies**

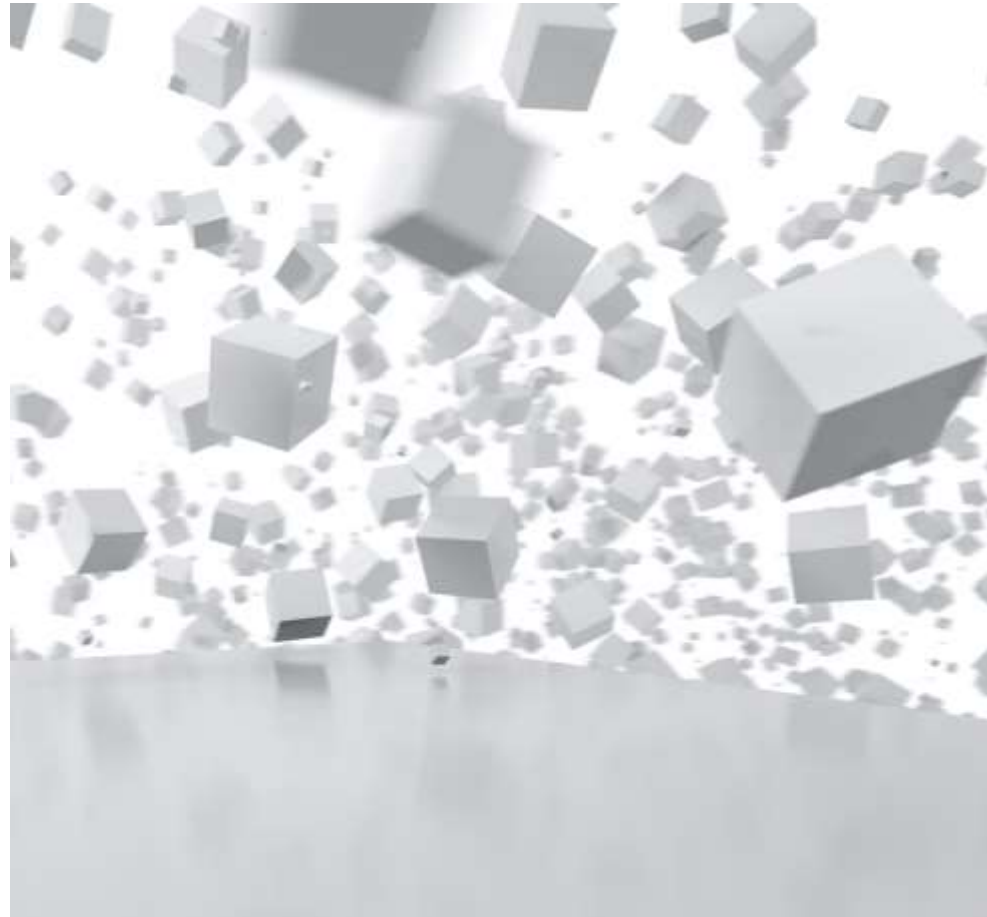
IT Law

Droit international et européen du numérique

International and european IP law

Droit des activités spatiales et des industries de défense

# Suivre des enseignements uniques



## **Bloc 5 – Élargir la perspective**

*3 UE au choix :*

Droit de l'aéronautique

Droit de la culture

Economie de l'information et de la connaissance

Procédure civile 2

Droit du marché intérieur européen

*Si non choisi dans le Bloc 1 :*

Droit international privé

Droit civil : contrats spéciaux

Protection internationale et européenne des droits de l'homme

Droit commercial 1

## **Bloc 6- Mener à bien un projet professionnel et/ou de recherche**

Anglais

Cycle de conférences professionnelles et d'approfondissement

Projet tutoré

# Les cours d'été annuels ouverts aux étudiants de M1 et M2

Cours d'été de l'ECSL en droit et politique spatiale



Université d'été le numérique au service de la société, Dakar



# Les ateliers avec les professionnels ouverts au M1



Atelier aéronautique, Safran



Journée à la SACEM



Simulation de négociation internationale, ESA



Congrès international d'astronautique

Atelier Trade compliance, Thales



Voyage au cœur de la fibre optique, Orange



Atelier Droit spatial, Cnes



Soirée Numérique, Huawei







## Une formation « sur-mesure »

---

- Des enseignements de très haut niveau uniques en France couvrant les grands secteurs technologiques et culturels
- Un tronc commun et des cours de spécialité réservés dont certains en anglais
- Une formation limitée à 70 étudiants pour un apprentissage personnalisé
- Un accès à un espace de travail et de recherche dédié à la mention
- Un projet tutoré prenant la forme d'un mémoire, d'un rapport de stage, d'un concours de procès simulé ou d'un investissement spécifique, par exemple au sein de la Clinique juridique IP/IT
- Une vie de promotion animée par le collectif

# Conditions d'admission au M1

---

## Etapes

- Présélection sur dossier : la commission d'admission prendra en compte le parcours académique, les expériences professionnelles, la capacité à travailler dans un environnement international et le projet professionnel ou de recherche
- Si besoin, entretien devant un jury composé d'universitaires et de futurs employeurs pour mieux comprendre la motivation du candidat et sa capacité à travailler en équipe

*Les candidats seront invités à indiquer le ou les M2 de leur choix dans le dossier de présélection*





**Les M2**

*Le droit au cœur des industries  
technologiques et stratégiques*

## **M2 Droit des activités aérospatiales et des télécommunications – DAST**

---

Directeur : Philippe Achilleas

1er au classement Eduniversal  
spécialité Droit du numérique  
(depuis 2013)





—

## Une formation internationale, interdisciplinaire et professionnalisante

---

4 secteurs d'activités porteurs : Espace, aéronautique, numérique, défense

Un diplôme universitaire et un CDD : l'atout de l'apprentissage

Des voyages professionnels autour du monde

Une équipe pédagogique composée de futurs employeurs

Des partenariats prestigieux et un réseau d' alumni actif dans 25 pays

*Un diplôme pionnier dans l'étude de la confrontation du droit d'auteur aux nouvelles technologies*



## **M2 Création et numérique DCN**

---

Un parcours jumelé avec DIPI :

- Enseignement optionnels communs
- Stage de 3 à 6 mois
- Préparation TOEIC
- Projet tutoré

Directeur  
Jean Lapousterle



---

## Un triple pari

La professionnalisation : une formation à la rédaction de contrats et au contentieux, grâce à l'intervention des nombreux avocats et juristes d'entreprise complétée par un stage de mise en pratique

La compréhension de l'environnement technologique : des enseignements sur l'élaboration et le fonctionnement des logiciels ainsi que des connaissances des systèmes d'information et des réseaux

L'internationalisation : Des cours de droit international et conventionnel de la propriété intellectuelle (par un Professeur du Max Planck Institute) d'introduction au Copyright Law dispensé en anglais par un Professeur de Queen Mary University, un cycle de conférences/débat, dispensé en anglais, sur le droit du numérique

*Un diplôme pionnier dans l'étude de la confrontation du droit aux technologies, spécialement la propriété industrielle.*



## **M2 Droit de l'innovation et Propriété Industrielle DIPI**

Un parcours jumelé avec DCN :

- Enseignement optionnels communs
- Stage de 3 à 6 mois
- Préparation TOEIC
- Projet tutoré

Directeur  
Antoine Latreille





## **Un M2 pour juristes intéressés par les sciences & techniques et la valorisation de l'innovation**

---

Des enseignements spécifiques dans toutes les branches de la propriété industrielle (partenariat avec l'INPI pour les brevets)

Une formation reconnue pour devenir Conseil en Propriété Industrielle

Une formation pratique à la négociation de licence avec simulation

Une ouverture sur les biotechs et télécom en sus de l'IT

Des séminaires pour comprendre l'environnement technologique et économique


*Une formation en alternance en  
IP/IT de premier plan*



## **M2 Propriété intellectuelle appliquée PIA**

---

Directrice : Julie Groffe-  
Charrier



---

## **L'excellence alliée à la professionnalisation**

Une formation prisée par des entreprises internationales et à la pointe de l'IP/IT

La chance de valider en un an un M2 et une année d'expérience professionnelle (contrat de professionnalisation)

Une équipe pédagogique essentiellement composée de professionnels de renom

*Une formation internationale avec deux  
diplômes en un an et mobilité étudiante au  
Québec ou en Espagne*

## **M2/LLM Propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques (PIFTN)**

---

Directrice : Alexandra  
Bensamoun

## Le parcours international de la mention IP/IT

---

L'obtention d'un double diplôme M2 + LLM en un an

Une formation transversale IP/IT

Une mobilité étudiante : semestre 1 à Paris-Saclay (Sceaux) et semestre 2 à l'Université de Laval (Québec) ou à la Autonoma de Madrid (Espagne)

Une promotion internationale composée d'étudiants français, espagnols et canadiens

Une formation à double objectif : professionnel (juristes/avocats hautement qualifiés, profils internationaux) ou recherche (poursuite en doctorat)



## Une participation à des événements professionnels et sociaux

- L'organisation d'une Job Fair et d'un gala annuels dans des lieux prestigieux
- L'existence d'une Clinique Juridique IP/IT, en lien avec un réseau de professionnels
- Un réseau d'anciens constitué depuis plus de 30 ans
- Des associations actives dans le Networking : IP Hours et DAST asso, visites de cabinets, transmissions d'offres de stages et d'emplois...
- La participation à des Moot Court dans les domaines de l'IP, du numérique, de l'espace et de l'aviation



# Une mention adossée à un réseau de partenaires professionnels

## Les entreprises



## Les organismes publics



## Les organismes de gestion collective



## Les associations de professionnels



## Les organisations internationales



## Les cabinets d'avocats



# Une mention adossée à un réseau de partenaires universitaires

## Les universités et les écoles



## Les sociétés savantes





# Conditions d'admission aux M2



Les étudiants ayant validé le M1 Propriété intellectuelle et droit du numérique ont un droit à la poursuite d'étude dans l'un des M2 adossés au parcours (sous réserve de la double sélection pour le bi-diplôme PIFTN)

Les étudiants non titulaires du M1 Propriété intellectuelle et droit du numérique pourront, en fonction des places restantes, être sélectionnés après examen du dossier et entretien

# Contacts

---

## **Pour la mention**

Antoine Latreille : [antoine.latreille@universite-paris-saclay.fr](mailto:antoine.latreille@universite-paris-saclay.fr)

## **Pour le M1 (site de Sceaux)**

Pauline Leger : [pauline.leger@universite-paris-saclay.fr](mailto:pauline.leger@universite-paris-saclay.fr)

## **Pour les M2**

*Site de Sceaux :*

DAST: Philippe Achilleas : [philippe.achilleas@idest-paris.org](mailto:philippe.achilleas@idest-paris.org)

DCN : Jean Lapousterle : [jean.lapousterle@universite-paris-saclay.fr](mailto:jean.lapousterle@universite-paris-saclay.fr)

PIA : Julie Groffe-Charrier : [julie.groffe@universite-paris-saclay.fr](mailto:julie.groffe@universite-paris-saclay.fr)

PIFTN : Alexandra Bensamoun : [alexandra.bensamoun@universite-paris-saclay.fr](mailto:alexandra.bensamoun@universite-paris-saclay.fr)

*Site de Guyancourt :*

PIDAN : Mélanie Clément-Fontaine : [melanie.clement-fontaine@uvsq.fr](mailto:melanie.clement-fontaine@uvsq.fr)



**Nous espérons  
avoir le plaisir de  
travailler avec  
vous l'année  
prochaine**

---



Cours de rentrée du M1 chez Orange